

## INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

Toute inscription à l'école doit d'abord faire l'objet d'une inscription administrative en mairie. Une fois l'inscription enregistrée à la mairie, vous devez prendre contact avec la direction d'école afin de convenir d'un rendez-vous sur place pour valider l'inscription définitive.

### Documents à fournir :

- 1- **à la mairie** : Justificatif de domicile, livret de famille, pièce d'identité du parent qui inscrit l'enfant.
- 2- **à l'école** : Certificat d'inscription délivré par la mairie, certificat de radiation (en cas de changement d'école), carnet de vaccination.

### Les écoles

École	École maternelle Henri Sellier	École élémentaire Henri Sellier	
		Site Henri Sellier	Site Victor Hugo
Directeur	Elise CASSETTO-GADRAT	Gilles BOULET	
Adresse	3, rue Jules GUESDE		
Téléphone	02.31.72.40.09	02.31.72.40.15	02.31.72.49.40
Mail	<a href="mailto:ce.0140776T@ac-caen.fr">ce.0140776T@ac-caen.fr</a>	<a href="mailto:ce.0140774R@ac-caen.fr">ce.0140774R@ac-caen.fr</a> <a href="http://henri-sellier-elementaire.etab.ac-caen.fr">http://henri-sellier-elementaire.etab.ac-caen.fr</a>	
Horaires	8h45 – 11h45	8h45 – 12h	8h30 – 11h45
	13h30 – 16h30	13h45 – 16h30	13h30 – 16h15

**Les grilles des écoles sont ouvertes 10mn avant l'entrée en classe**

## INSCRIPTION ACCUEIL PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Les inscriptions se font directement auprès du **Centre de loisirs**

52, avenue Léo Blum (face à la piscine)

- « Accueil-cartable » le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30
- Mercredi loisirs (accueil de loisirs à la journée ou ½ journée, avec ou sans repas)
- Vacances scolaires (accueil de loisirs à la journée ou ½ journée, avec ou sans repas)

## INSCRIPTION AU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

L'inscription au restaurant scolaire **est obligatoire** avant toute fréquentation. L'absence d'inscription entraîne l'application du tarif maximum de **5,30€ par repas** (sans possibilité de régulariser).

Pour les colombellois, le tarif du repas est établi en fonction du quotient familial de la famille.

- ✓ Le renouvellement d'inscription s'effectue de préférence via le Portail Familles, à l'aide du code personnel indiqué/inscrit sur vos factures de restauration scolaire, à l'adresse :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieColombelles14460/accueil>

- ✓ Pour les nouveaux inscrits l'inscription s'effectue à la mairie (service comptabilité).

En cas de difficulté merci de vous adresser **au service comptabilité**, de préférence par mail à l'adresse [facturationcantine@colombelles.fr](mailto:facturationcantine@colombelles.fr) ou en téléphonant au 02 31 35 25 32 / 02 31 35 25 33

### Documents à fournir :

Attestation CAF (ou MSA) récente de quotient familial (moins de 2 mois)

RIB et mandat .SEPA si vous optez pour le paiement par prélèvement automatique

**Mairie de Colombelles**

**Direction Enfance, Éducation, Jeunesse et Sport** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

02 31 35 57 07 et/ou [veronique.drieu@colombelles.fr](mailto:veronique.drieu@colombelles.fr)

